

15ème législature

Question N° : 113	De M. Christophe Bouillon (Nouvelle Gauche - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > personnes handicapées	Tête d'analyse >Gratuité du vaccin anti-grippe pour les personnes en situation de handicap	Analyse > Gratuité du vaccin anti-grippe pour les personnes en situation de handicap.
Question publiée au JO le : 18/07/2017 Date de changement d'attribution : 16/02/2020 Question retirée le : 23/06/2020 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Bouillon interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'élargissement de la gratuité de la vaccination contre la grippe aux personnes en situation de handicap. En effet, cette infection respiratoire très contagieuse touche chaque année nombre de Français. En 2017, le virus a été particulièrement virulent et précoce. En quatre semaines, 784 000 personnes ont consulté un médecin pour une grippe, d'après le réseau de surveillance Sentinelles-Inserm. Cette maladie fait d'ailleurs de nombreuses victimes chaque année. C'est pourquoi la vaccination contre la grippe est donc fortement conseillée, notamment pour les personnes les plus fragiles. La vaccination est prise en charge à 100 % pour les personnes bénéficiant d'un bon de vaccination de l'assurance maladie. Il lui demande donc de bien vouloir élargir le bénéfice de la prise en charge intégrale des frais de vaccination aux personnes en situation de handicap, jusqu'alors non prioritaires dans ce cadre.